

Image not found or type unknown



Taxe habitation et foncière

Par **karinecourt**, le **28/03/2012** à **11:38**

Bonjour,rrnDébut Janvier 2012, l'administration fiscale est revenue sur le montant de mes taxes foncière et d'habitation pour les année 2010 et 2011 sous prétexte qu'elles n'avaient pas été revalorisées. Il est vrai que j'avais reçu en courrier simple une demande de descriptif de mon logement que je n'avais pas retourné. On me réclame en tout 1503 euro !rnJe souhaite savoir si cela est légal. rnMerci